



A la demande du Comité d'entreprise et en vertu de l'article **L.4612-13** et **L.4614-10** du code du travail : Les élus CHSCT de toutes les régions ont été convoqué pour un **CHSCT extraordinaire**.

Le comité d'entreprise souhaiterait qu'une étude soit faite abordant les sujets suivants :

- Les difficultés engendrées par les arrêts de travail au sein du CTO concession ;
- La dégradation des conditions de travail et de la qualité de vie au travail sur tous les métiers de l'exploitation et les administratifs

Car, le comité estime que les politiques déployées dans l'entreprise ont une incidence sur :

- La santé
- La sécurité
- Les conditions de travail et la qualité de vie au travail
- L'équilibre Vos élus CGT vie privée/vie professionnelle

## C'est par la LOI que l'on fait respecter le droit des SALARIES chez Cofiroute

C'est lors d'une délibération *par un vote à l'unanimité des présents*, que les membres des CHSCT ont été désignés pour réaliser une enquête dans les secteurs suivants :

- Agents routiers/ Agent d'entretien
- Maitrises (viabilité)
- Patrimoine
- Téléopération
- Receveurs
- Maitrise (péages)
- Centre d'appel dépannage AVA
- SPCE
- Employé de bureau
- Service clients ULYS
- 3605
- Electriciens
- Mécaniciens

**Désormais c'est à vous de jouer ! A chaque salarié de s'exprimer en répondant au questionnaire qui sera distribué par vos élus CHSCT.**

Vos élus CGT

C.G.T. COFIROUTE <http://cgtcofiroute.fr>

02.38.72.43.28 " la vente aux moines " 45770 SARAN

Patrice LOUIS 06 23 83 33 67 - Olivier WOSNY 06 09 94 03 88 - Dominique BRILLANT 06 11 39 46 20

[cgt.cofi@gmail.com](mailto:cgt.cofi@gmail.com)